











fondia Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

Rapport d'activité 2023

fondia a 30 ans

En décembre 2023, fondia a passé le cap des 30 ans d'existence. En effet, c'est le 17 décembre 1993 que le « Verein Evangelischer Ferienzentren VEFZ» (association des centres de vacances évangéliques) a été dissout pour laisser place à la «Fondation pour la promotion de la diaconie au sein de la Fédérations des Eglises protestantes de Suisse» . Nommée fondia - contraction de *Fon*dation *Dia*conale – la nouvelle entité a été créée à cette même date, à Bâle, avec un capital initial de CHF 23'684'075.

Depuis lors, le Conseil de fondation a administré ces fonds à titre fiduciaire et les a fait fructifier selon des lignes directrices très précises. Grâce à son importante fortune et à une gestion très compétente des placements, fondia a été en mesure de soutenir de très nombreux projets diaconaux et d'intérêt général tout en gardant pratiquement intact le capital de fondation. Ainsi, ces 15 dernières années, ce ne sont pas moins de 10 millions de francs qui ont été distribués.

Conformément au but fixé dans ses statuts, fondia est une « œuvre de diaconie vouée au service des personnes dans le besoin ».

Des vacances pour femmes à fondia

En 1946, sous l'impulsion de leur collègue Karl Schenkel, plusieurs pasteurs réformés mirent sur pied une association, le «Schweizerischer Verein für Müttererholungsheime der evangelisch-reformierten Landeskirche», dans le but d'offrir des lieux de ressourcement à des mères de famille - notamment les paysannes - épuisées par les années de guerre et de lourdes charges familiales. Les séjours ainsi proposés devaient permettre à ces femmes de retrouver des forces dans un cadre chrétien. Cette initiative étant la seule en son genre en Suisse, elle trouva rapidement un grand écho dans les paroisses. Dès la première année, l'association a pu acquérir le Landegg, un établissement de cure situé à Wiehnacht, en Appenzell. Plusieurs autres établissements de villégiature ont ensuite été achetés dans les cantons de Bern et de Vaud. Au fil du temps, les exigences auxquelles ces maisons étaient soumises évoluèrent. Dès les années 70, ces (grandes) bâtisses commencèrent donc à nécessiter des investissements qui dépassaient les possibilités de l'association, transformée entretemps en association de centres de vacances. L'offre fut étendue à des séjours familiaux, puis aux vacances pour célibataires et enfin aux séjours pour personnes âgées. En 1992, la VEFZ fut dissoute et sa dernière Assemblée générale décida de confier son capital à une fondation. C'est ainsi que naquit fondia.













Activité de fondia en 2023

Vue d'ensemble des demandes

	2023	2022
Dossiers déposés, au total - provenant de Suisse allemande	41	64
- provenant de Suisse romande	32 9	52 12
Projets soutenus	26	34
Projets refusés	13	27
Projets retirés	2	3
Soutien annuel total alloué	CHF 604'130	CHF 659'600

Comme le montre le tableau ci-dessus, en 2023 le nombre de demandes reçues par fondia a diminué de plus d'un tiers par rapport à l'année précédente. Cependant, la baisse du nombre total de projets soutenus se limite à huit projets. Cela est dû au fait qu'en 2022 un nombre relativement élevé de dossiers ne remplissaient pas les critères d'attribution de la Fondation, qui a donc été dans l'obligation de les refuser. Le Conseil a aussi constaté que de plus en plus d'organisations vivant essentiellement de dons adressent leurs demandes à toutes les fondations qu'elles connaissent, sans vérifier leurs critères de financement. De façon plus générale, davantage de prises de contact et de vérifications ont été nécessaires à réception des dossiers. En raison du nombre moins élevé de demandes, la somme totale de CHF 604'130 allouée en 2023 a été légèrement inférieure au montant de l'année précédente.

Il est aussi à relever qu'en 2023 dix projets ont bénéficié de soutiens assez conséquents, c'est-à-dire de financements entre CHF 30'000 et CHF 50'000 répartis sur trois ans. C'est notamment le cas des trois premiers projets présentés ci-dessous :

Le «Treffpunkt Geissberg» de la paroisse réformée de Langenthal: situé au cœur du village, l'appartement anciennement occupé par les sacristains est devenu un lieu de rencontre et d'entraide ouvert à toute personne ayant besoin d'accompagnement social. Des vivres, des habits pour enfants et un lave-linge y sont mis à disposition. De plus, le libre accès à un ordinateur et à une imprimante permet de constituer des dossiers de recherche d'emploi ou de logement. Ce projet, qui vise à renforcer l'inclusion et la participation sociale de personnes précarisée, s'inscrit dans la démarche dite des Caring Communities, que fondia soutient depuis plusieurs années. Selon la définition du Réseau suisse du même nom, reprise par l'EERS: Les caring communities ou communautés de soutien réunissent des personnes qui se soutiennent













mutuellement dans la vie quotidienne. Les communautés se créent là où des personnes s'engagent pour la vie communautaire et la cohésion sociale. » (Brochure Caring Communities, une introduction aux communautés bienveillantes ou communautés de soutien, EERS, 2021, p. 8).

La chaire de sciences diaconales de l'Université de Bern a également reçu un important soutien financier pour un travail de doctorat portant sur la collaboration entre monde de la santé et Caring Communities. Du fait que l'étude a pour objectif de mieux connaître les conditions de réussite d'une telle collaboration et le rôle de la diaconie dans ce contexte, le Conseil de fondation a considéré que le projet est de nature à fournir de solides bases scientifiques et conceptuelles pour la pratique diaconale.

Les «Samedis du Partage Vaud» ont également été largement soutenus par fondia. Cette action de distribution alimentaire aux personnes précarisées existe déjà à Lausanne. 49 tonnes de nourriture et d'articles de soins y sont distribuées avec l'aide de plus de 400 bénévoles. A l'avenir, deux nouveaux points de distribution destinés à améliorer le quotidien de 12'000 personnes seront ouverts dans le canton de Vaud.

Initié par l'association thurgovienne Blossom, le programme «2work» est un autre projet dont le financement a débuté en 2023. Il consiste à aider des femmes souhaitant quitter le milieu de la prostitution à se réorienter personnellement et professionnellement. Le projet comprend une offre de logement, une occupation dans un magasin de seconde main et un accompagnement personnalisé dans les démarches de recherche d'emploi et dans la réorganisation de la vie quotidienne.

Les CHF 1'380 accordés aux Unions Chrétiennes (cevi) de la région de Berne constituent le plus petit montant alloué par fondia durant l'année écoulée. Il sert à financer un programme de premiers secours psychiques chez les jeunes (Erste Hilfe zur psychischen Gesundheit von Jugendlichen). Celui-ci a pour but de sensibiliser et de former les responsables de groupes de jeunes en matière de santé mentale. Les UC organisent désormais des cours sur ce thème précis, afin que les jeunes accompagnant-es sachent comment se comporter dans des situations parfois délicates.

Finances

Tensions géopolitiques, guerres, inflation, perspectives économiques inquiétantes: de nombreux facteurs de risque ont occupé le devant de la scène en 2023 et généré un climat plutôt pessimiste pour l'évolution des marchés financiers. Les banques centrales ayant maintenu leurs efforts pour contenir l'inflation en augmentant leurs taux d'intérêt, les perspectives conjoncturelles n'ont cessé de s'assombrir. Malgré ce climat économique morose, l'année 2023 laissera pourtant un bon souvenir en ce qui concerne le rendement des placements.

Ainsi, après une année 2022 particulièrement difficile, l'évolution positive des marchés bousiers a créé la surprise. Même les crises bancaires, en particulier la faillite de la Silicon Valley Bank aux USA, suivie de peu par la disparition du Crédit Suisse, n'ont pas infléchi ce mouvement à la hausse. En fin d'année 2023, les anticipations de baisse des taux d'intérêt ont conduit à des rendements de plus de 20% sur les marchés



boursiers mondiaux, celles des grandes entreprises technologiques américaines étant particulièrement élevées. En tant qu'investisseur Suisse, il a toutefois fallu assumer des pertes sur les devises étrangères.

Les marches obligataires, eux aussi, ont connu une année très dynamique, avec des rendements hors du commun. Malgré l'augmentation des taux d'intérêts hypothécaires, le marché immobilier est resté stable, l'offre étant inférieure à la demande en surfaces habitables.

Fin 2023, la valeur des placements en titres de fondia atteint CHF 24,1 Mio. Si on y ajoute les liquidités et les créances à court terme, le total d'actifs courants se monte à CHF 25,3 Mio., ce qui correspond aussi à la somme des actifs au bilan. Il y a donc eu une progression de CHF 0,736 Mio. par rapport au début de l'exercice. Ce résultat s'explique par le rendement positif de 6,13 % nets obtenu cette année, après déduction des frais de gestion (rendement négatif de 12,69 % en 2022). Comparé à l'indice de référence, ce rendement est légèrement excédentaire. Depuis que fondia a confié un mandat de gestion de fortune à la Banque cantonal zurichoise, en 2012, le rendement annuel moyen de ses placements – très diversifiés, avec un profil de risques bien équilibré - se situe autour de 4,2 %, c'est-à-dire de 3,85 % nets après déduction des frais.

Les comptes 2023 présentent un excédent de produits de CHF 974'382, après reconstitution des réserves de fluctuation sur titres pour CHF 500'000. Outre les soutiens financiers à des projets diaconaux s'élevant à CHF 548'130, les charges courantes de la fondation comprennent des frais de personnel et d'administration de CHF 115'966. L'écart de CHF 56'000 entre les soutiens accordés en 2023 pour un total de CHF 604'130 et le montant de CHF 548'130 apparaissant dans les comptes s'explique par la dissolution d'une réserve de CHF 56'000 pour des projets qui ont été abandonnés. Le bénéfice net annuel se monte à CHF 310'286 (perte de CHF 1'831'744 en 2022). Les fonds propres augmentent d'autant, atteignant maintenant CHF 23'241'797. Comparé au capital de fondation initial d'il y a trente ans, la fortune actuelle de fondia n'est que très légèrement inférieure (1,9%).

Relevons encore que la gestion de patrimoine de la Fondation obéit à des critères de durabilité incluant des objectifs climatiques et de baisse des émissions de CO₂. Dans ce domaine, Fondia atteint un «A» dans le Swisscanto Sustainability Rating (l'indice de référence étant «B»).

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni en mars, en septembre et en novembre pour ses séances réglementaires.

Les membres de la Commission des finances, d'une part, et celles de la Commission d'examen des demandes, d'autre part, se réunissent avant les séances plénières afin de préparer leurs contributions au prochain ordre du jour. La Commission des finances traite de sujets comme le bouclement annuel, le budget, l'évaluation des risques ou encore la stratégie de placement. La Commission d'examen des demandes étudie les dossiers de demande; elle vérifie si les projets correspondent aux critères de fondia



et élabore à l'intention du Conseil de fondation des recommandations quant aux montants à octroyer.

En novembre 2022, le Synode de l'EERS avait procédé à la réélection des membres du Conseil pour une nouvelle législature de 4 ans, conformément à l'article VII des statuts de fondia. En juin 2023ce même Synode a également élu Catherine Berger-Meier comme nouvelle membre du Conseil de fondia.

En 2024, le Conseil de fondation est donc composé de :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Catherine Berger-Meier, Rheinfelden
- Andreas Burri, Gränichen
- Roland Frey, Bremgarten bei Bern
- Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Noiraigue
- Annina Policante-Schön, St. Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

Collaboration avec la Conférence Diaconie Suisse

Depuis un certain temps déjà, fondia et Diaconie Suisse ont décidé de renforcer leur collaboration. Un processus participatif a donc été lancé afin de définir un thème commun prioritaire pour les années à venir. La Conférence Diaconie Suisse pour tâche d'élaborer des bases conceptuelles et documentaires, alors que fondia financera des projets diaconaux dans ce champ d'action spécifique. En août 2023, tous les membres de Diaconie Suisse, ainsi que d'autres instances ou personnes engagées dans la diaconie, ont été invités à donner leur avis à l'aide d'un bref questionnaire.

C'est Diaconie Suisse qui a recueilli les réponses à ce sondage. En tant que secrétaire général de cette Conférence, il incombe à Simon Hofstetter de traiter les informations ainsi collectées et de les soumettre aux deux instances décisionnelles. Celles-ci disposeront ainsi des bases nécessaires pour choisir conjointement un thème particulièrement porteur. Le Conseil de fondia est impatient de découvrir la suite, début 2024.

Le Conseil de fondation remercie chaleureusement Simon Hofstetter pour son grand travail.

Remerciements

Au terme de l'exercice 2023, le Conseil de fondation exprime une nouvelle fois toute sa reconnaissance au secrétariat général de fondia, tenu par le département « Fondations » (Kompetenzzentrum Stiftungen) du groupe Von Graffenried, à Berne. C'est avec soin et compétence que Silvia Schönfelder et Brigitte Genoux préparent les séances et assurent toutes les tâches opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement de fondia.



La Présidente remercie tous les membres du Conseil pour le travail collectif, accompli de façon efficace et dans une ambiance aussi bienveillante que détendue.

Enfin, le Conseil de fondation, dans son ensemble, adresse ses plus vifs remerciements aux paroisses et aux organisations partenaires pour tout le travail accompli sur le terrain. Il espère qu'en 2024, aussi, beaucoup de belles initiatives diaconales, contribuant au bien des personnes les plus vulnérables et à la cohésion sociale, pourront être soutenues. Projets solidaires et sortant de l'ordinaire bienvenus!

Berne, le 19 mars 2024

La Présidente:

In traces

Rosemarie Manser

La Directrice:

Silvia Schönfelder